

Les entreprises de construction métallique font volontiers appel à des sous-traitants spécialisés et expérimentés pour la réalisation de travaux de montage. Dans cet article, vous découvrirez les aspects à prendre en compte dans ces situations.

Texte et photos : rédaction

La fabrication des vitrines et des portes est terminée dans l'atelier et les éléments sont prêts pour le traitement de surface. Il est donc temps d'organiser le montage en détail. C'est au plus tard à ce moment que le constructeur métallique se demandera sérieusement si le montage des éléments de construction sera assuré par sa propre équipe ou éventuellement sous-traité à une entreprise de montage extérieure. S'il décide de confier le montage à un sous-traitant, il devra se pencher sur certains points essentiels.

Les entreprises de montage

Une simple recherche sur Internet permet de trouver en Suisse un nombre impressionnant d'entreprises de montage, des prestataires individuels aux entreprises comptant une trentaine de collaborateurs et plus. Alors que quelques-unes sont spécialisées dans certaines tâches telles que le montage de façades, d'autres offrent presque tous les types de montage.

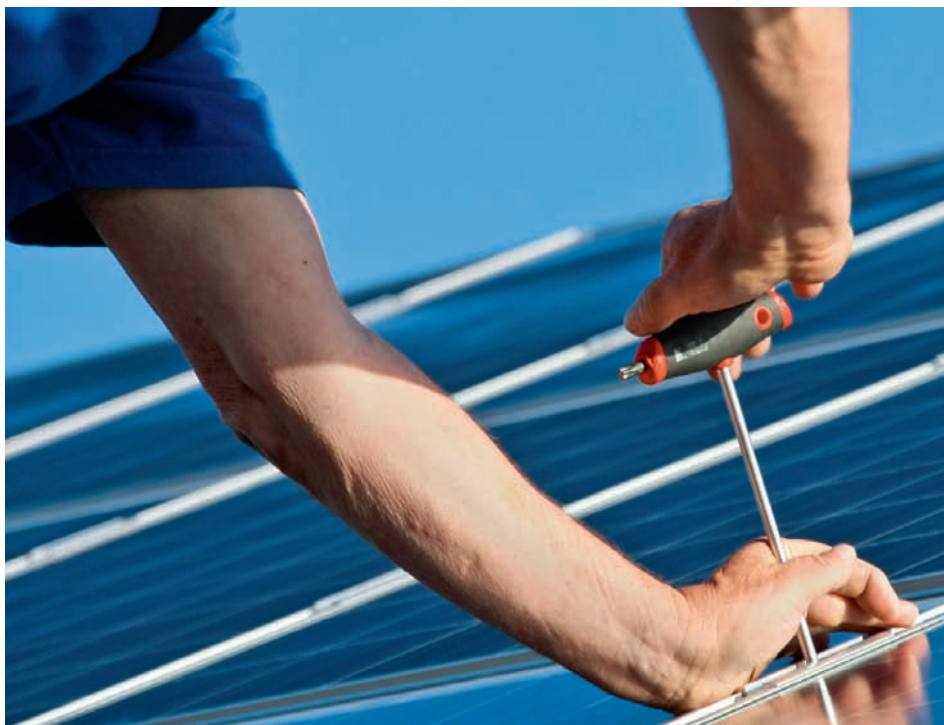
Outre les prestations proposées et le personnel disponible, les différentes entreprises de montage se distinguent aussi par leur infrastructure. Certaines disposent de leur propre parc de véhicules et de machines et des appareils et des outils les plus modernes, alors que d'autres ne possèdent que l'équipement de rigueur. On constate également des différences en ce qui concerne la qualification du personnel, l'identité et l'image de l'entreprise.

Une opportunité pour le constructeur métallique

La possibilité de sous-traiter le montage d'une vitrine, comme dans l'exemple ci-dessus, offre des avantages non négligeables au constructeur métallique. Ce dernier peut ainsi compenser une pénurie temporaire de ressources, ne régler qu'une fois les frais de personnel (imputés directement dans le cadre du mandat), éventuellement recourir à un spécialiste et, enfin, minimiser les risques financiers liés au montage. De plus, l'organisation du chantier ne dépend plus majoritairement du constructeur métallique. Pour que la sous-traitance du montage soit satisfaisante pour toutes les parties, le mandant, qui assume la responsabilité globale, doit s'intéresser à certains critères stratégiques et clarifier à temps les points suivants :

- L'entreprise de montage pressentie dispose-t-elle du personnel nécessaire et des qualifications correspondantes pour ce mandat ? Peut-elle garantir la flexibilité requise en matière de personnel ?

- L'entreprise de montage sera-t-elle à la hauteur de la philosophie et de l'image du constructeur métallique ? Saura-t-elle convaincre le



Pour la sous-traitance du montage, il importe de définir le plus précisément possible la prestation acquise.

maître d'ouvrage sur le chantier ?

- L'entreprise de montage devra-t-elle apparaître sous son propre nom ou sous le nom de son mandant ? Comment ce choix sera-t-il garanti face au maître d'ouvrage ?

Action en amont

La conformité du résultat à l'objectif et la satisfaction de toutes les parties concernées sont sans aucun doute la manière la plus agréable d'exécuter un mandat. Pour pouvoir atteindre les objectifs fixés, le constructeur métallique

doit prendre des mesures décisives à temps. Le constructeur métallique doit réfléchir à éventuellement demander les prix d'une entreprise de montage pour les intégrer à l'offre qu'il soumettra au maître d'ouvrage. Cette démarche suppose néanmoins une certaine relation de confiance entre les deux entreprises.

Coûts, prestation et aspects juridiques

Si le constructeur métallique souhaite sous-traiter le montage à une autre entreprise, le prix convenu n'est pas le seul élément déterminant.

Questions importantes pour la sous-traitance du montage

- ▶ Quelles sont les ressources en personnel et les qualifications nécessaires ?
- ▶ Quels sont les délais ?
- ▶ Sous quel nom l'entreprise de montage opérera-t-elle ?
- ▶ Quelle partie s'occupe de la direction du montage/de l'organisation ?
- ▶ Qui est l'interlocuteur sur le chantier ?
- ▶ Qui rend compte à qui et à quelle fréquence ?
- ▶ Les prestations à fournir sont-elles clairement délimitées ?
- ▶ Quels sont les tarifs pour le travail de nuit et le dimanche ?
- ▶ Qui met à disposition quels outils et machines ?
- ▶ Quelles sont les normes, lois et directives à respecter ?
- ▶ Les prestations de garantie sont-elles clarifiées ?
- ▶ La sécurité des personnes est-elle assurée ?

Il est tout aussi important de définir précisément les prestations que devra fournir l'entreprise de montage. Il convient également de fixer les délais et la procédure éventuelle des retards (causés par toutes les parties concernées). Il est conseillé de déterminer dès la conclusion du contrat les tarifs pour les éventuelles prestations exceptionnelles, telles que le travail de nuit et le dimanche.

En outre, l'entreprise de montage doit être informée aussi précisément que possible des prestations que le constructeur métallique doit fournir au maître d'ouvrage. On évitera ainsi la réalisation sur le chantier de prestations pour lesquelles aucune partie concernée ne voudra payer. Dans le cas de travaux en régie, on peut par exemple décider que les



Question récurrente : qui, du mandant ou du mandataire, doit mettre à disposition l'équipement coûteux comme les grues et les dispositifs d'aspiration ?

L'obligation de porter un casque serait un élément essentiel à la conclusion du contrat.



Les normes, directives et consignes de sécurité constituent la base contractuelle. Il est important pour tous les partenaires que l'interlocuteur sur le chantier soit connu avant le début du montage.

prestations nécessitent l'autorisation du mandataire avant exécution. Il importe également de définir quelle partie mettra à disposition quels appareils ou machines et à quelles conditions. Si l'intervention d'une grue automotrice n'est pas clairement assignée, cela peut entraîner des discussions désagréables.

Délégation des responsabilités

Pour le constructeur métallique, il importe beaucoup de délimiter clairement les responsabilités pour l'ensemble du projet et pour le montage. S'il confie la direction du montage à l'entreprise de montage, il faut clarifier avant le début qui rend compte à qui et à quelle fréquence. Il est aussi essentiel de désigner au maître d'ouvrage le chef monteur qui sera l'interlocuteur direct pour la direction du chantier.

Respect des normes, des prescriptions et des lois

En particulier pour les montages de grande envergure, il convient de définir les normes et prescriptions à respecter et les liens de responsabilité en vigueur, et ce par rapport à la qualité d'exécution, la garantie d'ouvrage, les délais ainsi que la sécurité technique et du personnel. Naturellement, il faut vérifier les rapports d'assurance du mandataire (entreprise de montage) avant la conclusion du contrat. Par ailleurs, les liens de responsabilités doivent être clairement établis. ■